

LE RECOLLET OLIVIER GOYER

On possède très peu de renseignements sur le père récollet Olivier Goyer. On ignore quand il vint dans le pays et quand il en partit (1). C'est lui qui, le 19 décembre 1698, prononça l'oraison funèbre de Frontenac. Il était alors commissaire-général de son ordre dans la Nouvelle-France, ainsi qu'on le constate par le procès-verbal d'un miracle attribué au frère récollet Didace Pelletier en date du 26 octobre 1699 (2).

C'est le père Goyer qui était le confesseur de Frontenac et c'est lui qui l'assista à sa mort.

Parkman a publié quelques extraits de l'oraison funèbre prononcée par le père Goyer (3).

Cette pièce d'éloquence n'a jamais été publiée en français. Aussi, nous croyons intéresser le lecteur en la mettant au jour.

Le séminaire de Québec possédait autrefois le texte original de l'oraison funèbre de Frontenac. On ne sait

(1) La *Liste chronologique des évêques et des prêtres, tant séculiers que réguliers, employés au service de l'église du Canada depuis l'établissement de ce pays*, imprimée à Québec en 1884, et le *Répertoire du clergé canadien* de Mgr Tanguay ne le mentionnent pas.

(2) "..... En soy de quoy avons signé et apposé le sceau de la Mission ce 26e jour du mois d'obre 1699.—Fr. Olivier Goyer commissaire gnal". — *Canada-Français*, volume quatrième, page 261.

(3) *Frontenac and New-France under Louis XIV*, pages 431, 432, 433, 434.